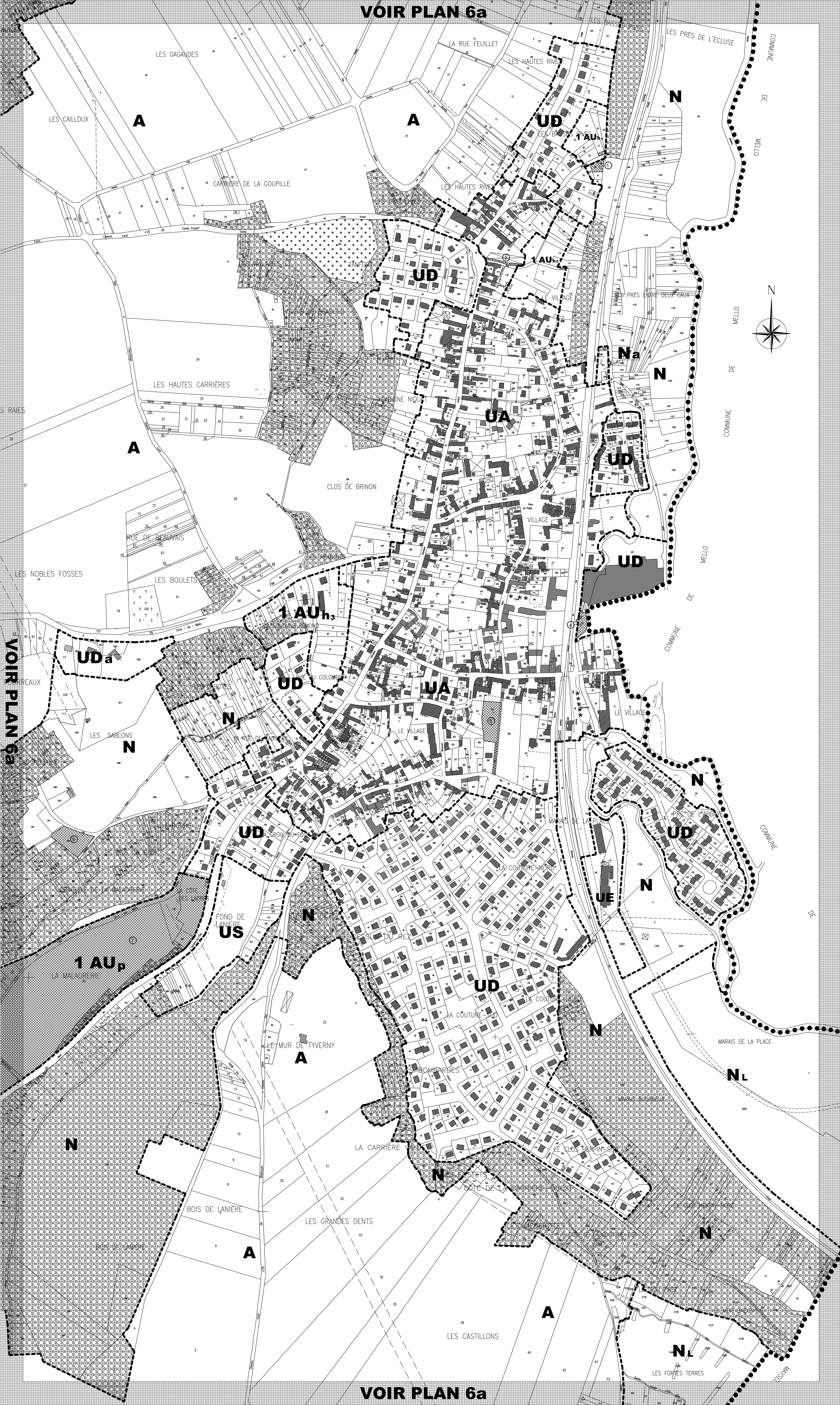




Commune de
CIRES-LES-MELLO

PLAN LOCAL D' URBANISME
Modification simplifiées n°2

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
Bourg
Echelle : 1/2000e

6b

Verdi

Verdi Conseil Coeur de France
PNE de Beaulieu
67000 BEAULIEU
03 88 42 46 50
Tél : 03 88 42 46 50

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer
- Boisements à protéger au titre de l'article L.123-1-7° du Code de l'Urbanisme et dans les conditions de l'article 13 de la zone A
- Emplacement réservé
- Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.123-1-7° du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- UA** Zone urbaine ancienne
- UD** Zone urbaine de type pavillonnaire
- UDa** Secteur urbain de type pavillonnaire caractérisé par un grand parcellaire
- UE** Zone urbaine à vocation économique (agricole et artisanat)
- US** Zone urbaine à vocation d'équipements sportifs
- 1 AUh** Zone à urbaniser à vocation d'habitat, immédiatement urbanisable
- 1 AUp** Zone à urbaniser ayant vocation à recevoir des équipements publics et collectifs (collège...), immédiatement urbanisable
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle à protéger
- Na** Secteur naturel accueillant une activité
- Nj** Secteur naturel accueillant des jardins potagers
- NL** Secteur naturel destiné à l'accueil d'activités de loisirs (installations ludiques liées à la présence de l'eau, centre équestre, camping...)